

# Les barreaux au créneau

■ Avocats du sud et du nord du pays interpellent le gouvernement.

**C'**est au tour du président de l'Ordre des barreaux francophones et germanophone, M<sup>e</sup> Patrick Henry, de fustiger le gouvernement dans sa gestion de la crise des prisons et plus généralement de la justice. Lui qui a visité celle de Forest la semaine passée et qui en est sorti horrifié, rappelle que les barreaux dénoncent depuis des années la surpopulation carcérale et l'abus du recours à la détention préventive.

Il affirme que si le nombre de détenus a un peu baissé depuis le début de cette législature c'est essentiellement dû à une politique de reconduction plus rapide aux frontières des étrangers en séjour illégal. *"Ce n'est pas cela dont nous avons besoin"*, scande M<sup>e</sup> Henry. *"Pas plus que de la construction de nouvelles prisons."*

## Le plan Geens trahi par Geens

M<sup>e</sup> Henry plaide pour un changement de politique: moins de peines privatives de liberté, plus de sanctions alternatives, des cadres suffisants dans les prisons. *"De cette politique"*, ajoute-t-il, *"nous avons cru voir les prémices dans le Plan Justice du ministre. Mais ce qui était contenu dans le plan Geens n'est pas dans la loi de réforme de la procédure pénale, qui porte des majorations de peines et des diminutions des possibilités de libération pendant la détention préventive. Ce n'est pas non*

*plus dans le projet de loi réformant le statut des détenus."*

Pour M<sup>e</sup> Henry, le décès d'un détenu à Lantin, mardi soir, *"est en lien avec les faits que je dénonce"*. Le président d'Avocats.be exige une *"réaction rapide"* du gouvernement. *"Vouloir réduire le budget de la Justice de 10% en une législature est tout simplement impossible. Parce que, dans certains secteurs, dont celui des prisons, sauf si l'on mène une politique de réduction drastique de l'emprisonnement, on était déjà à l'os."*

M<sup>e</sup> Henry insiste: les avocats ne sont pas opposés à des réformes. *"Mais"*, ajoute-t-il, *"il ne suffit pas de siffler pour amener des économies et des améliorations. Il faut mettre en place des réformes ad hoc puis leur donner le temps de produire leurs effets, et non couper les lignes de crédit sauva-*

*gement en espérant que des modifications, souvent d'ailleurs insuffisamment étudiées, permettront, à terme, de les compenser"*.

## Motion commune

Vendredi, les barreaux francophones et néerlandophones du pays ont adopté une motion commune qui reprend en grande partie les demandes du président Henry. Ils rappellent que le pouvoir judiciaire est un des trois piliers constitutionnels de la Nation et qu'il doit, en conséquence, être doté des moyens financiers, humains et informatiques qui lui permettent d'assumer sa mission de pacification et de justice. Ils insistent sur la nécessité de doter l'aide juridique de budgets qui permettent de garantir l'accès à la justice aux plus démunis.

J.-C.M.

**Vendredi, les barreaux francophones et flamands ont adopté une motion commune pour que l'on sorte de l'impasse.**